



Ministère de la Santé  
et des Services sociaux

Guide sur le déploiement  
des tests rapides Panbio™

Édition :

**La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux**

Le présent document n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

**[www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)**, section **Publications**

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépot légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN : 978-2-550-90415-1 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2021

## Table des matières

Mise en contexte .....	2
Sélection du lieu pour effectuer le dépistage rapide et autres considérations.....	3
Étapes du dépistage de la COVID-19 avec les tests de détection antigénique rapide Panbio™ .....	3
<b>Étape 1.</b> Préparation du matériel.....	3
<b>Étape 2.</b> Manipulation du flacon de solution tampon et du tube d'extraction .....	4
<b>Étape 3.</b> Prélèvement par écouvillonnage nasal .....	4
<b>Étape 4.</b> Réalisation du test.....	5
<b>Étape 5.</b> Interprétation des résultats .....	5
<b>Étape 6.</b> Gestion des résultats .....	5
Date d'expiration .....	6
Gestion des déchets à l'école .....	6
Processus de commande de tests Panbio™ .....	8
Collecte de données .....	8

## Mise en contexte

Afin de réduire les risques d'éclosion et éviter le plus possible la fermeture des classes, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère de l'Éducation (MEQ) ont la responsabilité de déployer des tests de détection antigénique rapide Panbio™ dans les écoles primaires. Les premières régions sociosanitaires identifiées ont commencé à utiliser les tests le 13 septembre 2021, suivies de 10 autres à la fin du mois de septembre 2021. Les dernières régions ont commencé ou commenceront l'utilisation des tests dès le 12 octobre 2021.

## Déploiement des tests

Phase 1	Phase 2	Phase 3
Montréal – Saint-Michel	Mauricie et Centre-du-Québec	Abitibi-Témiscamingue
Montréal – Parc-Extension	Estrie	Bas-Saint-Laurent
Montréal-Nord	Montréal (toute la région)	Capitale-Nationale
Laval-Chomedey	Outaouais	Terres-Cries-de-la-Baie-James
	Laval (toute la région)	Côte-Nord
	Lanaudière	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
	Laurentides	Nord-du-Québec
	Montérégie	Nunavik
	Chaudière-Appalaches :	Saguenay–Lac-Saint-Jean
	- MRC Beauce-Sartigan	Chaudière-Appalaches (toute la région)
	- MRC des Appalaches	
	- MRC des Etchemins	
	- MRC Robert-Cliche	

Chacun des établissements d'enseignement préscolaire et primaire de ces territoires aura à sa disposition des tests de détection antigénique rapide ainsi que les équipements de protection individuelle (ÉPI) nécessaires à leur réalisation. Ces tests seront utilisés pour des élèves (4 ans et plus) qui développent, au cours de la journée, des symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19. Ils sont un outil complémentaire pour détecter rapidement les cas et, ainsi, protéger davantage les élèves et le personnel scolaire et s'assurer que les jeunes continuent de recevoir leurs services éducatifs à l'école.

Les tests de détection antigénique rapide de la COVID-19 sont un ajout à l'ensemble des mesures sanitaires mises en place dans les écoles. Bien que ce nouveau moyen de dépistage soit déployé, il doit être utilisé en complément des autres mesures sanitaires en vigueur. Il est donc primordial de rappeler aux parents d'être vigilants, de garder leur enfant à la maison en cas de symptômes s'apparentant à ceux de la COVID-19 et de le faire tester en centre de dépistage, selon les indications de [l'outil d'autoévaluation](#).

Dans un contexte de circulation de multiples virus respiratoires, ces tests visent à détecter rapidement les élèves qui ont développé des symptômes compatibles avec la COVID-19 au cours de la journée de classe<sup>1</sup>. Ils nécessitent un prélèvement nasal et fournissent un résultat en 15 minutes. Ils doivent être réalisés par un membre du personnel scolaire désigné par la direction de l'école et ayant suivi la formation vidéo produite par le MSSS, en collaboration avec le MEQ. Toute la documentation et les vidéos sont disponibles sur la page Web <https://www.quebec.ca/education/rentree-scolaire-2021/tests-rapides> (à droite, dans la section « À consulter aussi »).

<sup>1</sup> Si l'enfant présente des symptômes au service de garde après la journée scolaire, nous vous recommandons de l'isoler et d'informer les parents pour qu'ils viennent le récupérer et qu'ils procèdent à l'autoévaluation de leurs enfants.

Vous trouverez également, dans la prochaine section, un aide-mémoire présentant chacune des étapes du dépistage de la COVID-19 avec les tests de détection antigénique rapide Panbio™.

## Sélection du lieu pour effectuer le dépistage rapide et autres considérations

Voici les critères afin d'identifier le lieu le plus approprié pour effectuer le dépistage rapide :

1. Le lieu doit :
  - a. assurer l'intimité lors du prélèvement;
  - b. offrir une ventilation adéquate;
  - c. offrir les installations requises à l'hygiène des mains (désinfectant pour les mains ou lavabo avec savon), à l'accès au matériel jetable et pour le jeter ensuite (poubelle), ainsi qu'au nettoyage et à la désinfection des surfaces **avant et après chaque test**.

## Étapes du dépistage de la COVID-19 avec les tests de détection antigénique rapide Panbio™

En premier lieu, vous devez vous assurer d'avoir le consentement du parent avant d'effectuer le test de dépistage. Pour les élèves symptomatiques pour lesquels vous n'avez pas le consentement, la procédure existante lors de la manifestation de n'importe quel symptôme de la COVID-19 devrait être suivie :

- isolement automatique de l'enfant et port du masque obligatoire. Son parent devra venir le chercher, composer le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives de santé publique qui lui seront transmises. L'enfant devra rester à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de santé publique ou jusqu'à l'obtention d'un résultat négatif d'un test PCR (offert dans un centre désigné de dépistage) ou jusqu'à ce que la durée de l'isolement recommandé soit terminée.

### Étape 1. Préparation du matériel

1. Vérifier la date d'expiration de la trousse et du flacon de solution tampon. Santé Canada a autorisé une extension de 12 mois de la date d'expiration pour tous les tests Panbio™. Donc, vous devez ajouter 12 mois aux dates d'expiration affichées. Si, après avoir ajouté 12 mois à la date inscrite sur la boîte, la date est expirée, vous ne devez pas utiliser la trousse (voir la section [Date d'expiration](#) pour plus d'information). Le flacon de solution tampon peut être ouvert et refermé pour chaque test. Le bouchon du flacon de solution tampon doit être fermement refermé entre chaque utilisation. La solution tampon est stable jusqu'à la date d'expiration (additionnée de 12 mois) si conservée entre 2 et 30 degrés Celsius.
2. Vous trouverez dans chaque trousse :
  - a. un feuillet explicatif;
  - b. un guide rapide d'instruction en huit étapes;
  - c. un portoir (support) pour les tubes d'extraction;
  - d. les cartouches de tests;
  - e. la solution tampon;
  - f. les tubes d'extraction et leurs bouchons;
  - g. les écouvillons à tige rigide pour le prélèvement nasal;
  - h. un écouvillon de contrôle positif et un écouvillon de contrôle négatif.

3. Vous aurez aussi besoin de ce matériel (qui n'est pas inclus dans la trousse) :
  - a. minuteur ou chronomètre;
  - b. contenant pour les déchets biomédicaux.
4. Assurez-vous que l'équipement de protection individuel (ÉPI) approprié est disponible et porté à tout moment :
  - a. un masque de qualité répondant aux critères de la norme ASTM F2100 ou de la norme EN14683 type IIR;
  - b. des gants de protection jetables. Les gants doivent être changés entre chaque test si plusieurs sont réalisés en série;
  - c. une protection oculaire.
5. Sortez la cartouche de test de son emballage.
6. Vérifiez qu'aucune bande n'est visible sur la cartouche avant le dépôt de l'échantillon clinique.
7. Si les bandes sont visibles, jetez la cartouche et prenez-en une nouvelle.

### Étape 2. Manipulation du flacon de solution tampon et du tube d'extraction

1. Sur une surface propre, tenir le flacon de solution tampon verticalement et remplir le tube d'extraction avec la solution jusqu'à la ligne de remplissage (environ 12 gouttes). Il est important d'atteindre ce niveau et ne pas le dépasser. Le flocon de solution tampon suffira pour les 25 tests dans la trousse, en plus des deux tests de contrôle effectués à l'ouverture de la trousse.
2. Refermer le bouchon bleu du tube d'extraction et placer le tube dans le portoir.
3. Replacer le bouchon sur le flacon de solution tampon.

### Étape 3. Prélèvement par écouvillonnage nasal

1. Retirer l'écouvillon de son enveloppe.
2. Expliquer la procédure à l'élève.
3. Lui demander de déplacer son masque sur sa bouche pour dégager son nez seulement.
4. Demander à l'élève d'incliner légèrement la tête vers l'arrière.
5. Insérer l'écouvillon dans la narine jusqu'à ce qu'on rencontre une résistance. La distance recommandée chez l'adulte est d'environ 2 cm mais elle sera moindre chez l'enfant.
6. Faire tourner l'écouvillon cinq fois contre la paroi nasale puis le retirer lentement de la narine.
7. En utilisant le même écouvillon, répéter la procédure de prélèvement dans l'autre narine.
8. Demander à l'élève de remettre son masque en place.
9. Déposer l'écouvillon dans le tube d'extraction, faire tourbillonner délicatement la pointe de l'écouvillon dans la solution tampon à l'intérieur en poussant sur la paroi du tube au moins cinq fois.
10. Retirer partiellement l'écouvillon en pressant sur le tube d'extraction avec ses doigts. Casser la tige de l'écouvillon en l'inclinant sur le bord du tube au niveau de la ligne de cassure. Jeter l'extrémité dans le contenant à déchets biomédicaux.
11. Si l'écouvillon inclus dans la trousse ne contient pas de ligne de cassure, il faut casser l'écouvillon en le pliant à plusieurs reprises de gauche à droite afin de pouvoir le laisser dans le tube d'extraction.

12. S'assurer que la tige est coupée assez court pour que l'embout de l'écouvillon n'obstrue pas l'extrémité dévissable blanche du tube.
13. Fermer le tube d'extraction avec le bouchon bleu.

#### Étape 4. Réalisation du test

1. Dévisser l'embout blanc à l'autre extrémité du tube et déposer cinq gouttes dans le puits de la cartouche de test en pressant le tube.
2. S'assurer qu'il n'y a pas de bulles d'air, car cela pourrait fausser le résultat.
3. Refermer l'embout blanc et déposer le tube dans le portoir.
4. Régler le chronomètre à 15 minutes et le démarrer.
5. Ne pas manipuler ou déplacer la cartouche tant que le test n'est pas terminé.
6. Le résultat doit être lu après 15 minutes.

#### Étape 5. Interprétation des résultats

1. Ne pas effectuer la lecture du résultat après 20 minutes. Seuls les résultats visibles entre 15 et 20 minutes sont considérés comme valides.
2. La lecture du résultat inclut deux lignes : la ligne test vis-à-vis du **T** et la ligne contrôle vis-à-vis du **C**. Cette ligne contrôle permet de confirmer que l'analyse a fonctionné. Si la ligne contrôle n'est pas visible, le résultat est invalide et doit être recommencé immédiatement, avec un nouveau prélèvement.
3. La présence d'une ligne contrôle en l'absence de la ligne test dans la fenêtre de résultat indique un résultat négatif.
4. La présence d'une ligne contrôle en présence de la ligne test dans la fenêtre de résultat indique un résultat positif.
5. L'intensité et l'ordre d'apparition des lignes ne modifient pas l'interprétation. Autrement dit, même une ligne pâle indique le bon résultat.
6. Une fois le test terminé, jeter la cartouche et le tube d'extraction dans un contenant à déchets biomédicaux.

#### Étape 6. Gestion des résultats

1. La conduite attendue dépend du résultat.
  - a. **RÉSULTAT INVALIDE** : refaire le prélèvement et les tests sur-le-champ avec du nouveau matériel.
  - b. **RÉSULTAT NÉGATIF** : remplir le document « Correspondance résultat nég » à remettre aux parents. L'enfant peut retourner en classe avec un masque.
  - c. **RÉSULTAT POSITIF** : remplir le document « Correspondance résultat pos » à remettre aux parents. Un Panbio (+) doit toujours être confirmé par un test TAAN (test d'amplification des acides nucléiques) de laboratoire, réalisé en centre de dépistage. L'élève doit être isolé et son parent doit venir le chercher.
2. La personne désignée donne le résultat du test à la direction de l'école. Ensuite, un appel aux parents est fait afin de leur communiquer les consignes à suivre.

À l'école, il faut appliquer le protocole d'exclusion des personnes avec symptômes compatibles avec la COVID-19 et le port du masque de procédure par les enfants symptomatiques avec Panbio (+).

Le parent de l'enfant symptomatique avec Panbio (+) devra être informé de se déplacer le plus directement possible avec son enfant au centre de dépistage.

Pour faciliter la prise de rendez-vous au centre de dépistage, le parent peut utiliser [l'outil d'autoévaluation](#) en ligne, aller à la section « [Faire un dépistage sans symptôme](#) » (même si l'enfant est symptomatique) et choisir l'option « J'ai reçu un résultat positif d'un test de détection des antigènes rapide ou à tout autre test autoadministré ».

### 3. Considérations pour la suite.

En attendant le résultat du centre de dépistage, l'élève doit être isolé ainsi que les contacts domiciliaires concernés.

Si le test TAAN est négatif, l'isolement pourra être levé. L'élève pourra retourner à l'école quand son état de santé global le lui permettra.

Si le test TAAN est positif, le diagnostic de l'infection à la COVID-19 est établi. La Direction régionale de santé publique prendra en charge le suivi.

Si aucun test TAAN n'est réalisé, la durée d'isolement prévue est de 10 jours.

## Date d'expiration

Sur chaque trousse, vous trouvez deux dates d'expiration :

1. sur la boîte (trousse);
2. sur le flacon de solution tampon.

Le 9 septembre 2021, Santé Canada (Direction générale des produits de santé et des aliments, Direction des instruments médicaux) a permis une prolongation de la durée de conservation de la trousse et de la solution tampon des Panbio™ de 12 mois à 24 mois.

Cela veut donc dire que chaque trousse a maintenant une nouvelle date d'expiration. Autrement dit, vous devez ajouter 12 mois à la date d'expiration affichée sur la trousse et sur le flacon de solution tampon.

3. Afin de faciliter la lecture de la date d'expiration, à la réception des boîtes, nous vous suggérons de prendre une nouvelle étiquette blanche, d'inscrire la nouvelle date d'expiration et de coller l'étiquette par-dessus la date d'expiration actuelle.

Pour toute question, veuillez écrire à : [soutientestrapide@msss.gouv.qc.ca](mailto:soutientestrapide@msss.gouv.qc.ca).

## Gestion des déchets à l'école

Le tri à la source constitue la clé d'une bonne gestion des déchets biomédicaux, permettant de prévenir la contamination et le traitement à grands frais d'autres catégories de résidus (il est beaucoup plus coûteux de traiter les déchets biomédicaux que les déchets généraux). Par ailleurs, un déchet biomédical qui se retrouverait dans un « sac vert » représenterait des risques au moment du transport, de la manipulation et du traitement.

### Déchets autres que biomédicaux à mettre à la poubelle

- Équipements de protection individuelle à usage unique
- Matériel utilisé pour la désinfection des surfaces (avant et après chaque test)

### À mettre dans le contenant de déchets biomédicaux (avec symbole biorisque)

- Cartouches tests

- Tubes d'extraction et bouchons
- Écouvillons nasaux

### Approvisionnement

Les gants, les protections oculaires usées ou défectueuses et le masque de procédure, les articles facultatifs pour effectuer les tests (les survêtements et les piqués jetables) peuvent être jetés à la poubelle, car ils n'ont pas à être gérés comme des déchets biomédicaux. La quantité de micro-organismes qui se trouve sur ces équipements n'est généralement pas suffisante pour transmettre une maladie.

Les écoles recevront des contenants à déchets biomédicaux possédant les caractéristiques suivantes :

- a. symbole biorisque;
- b. résistance à la perforation (contenant rigide);
- c. résistance au renversement avec maintien de l'étanchéité;
- d. capacité et ouverture adaptées aux différentes matières;
- e. visualisation du niveau de remplissage;
- f. système de fermeture inviolable (contenant rigide);
- g. facilité de préhension pour le transport (p. ex. : poignée).

### Lieux de production des déchets

Dans le local où se font les tests, les contenants à déchets biomédicaux doivent être en quantité suffisante pour les opérations de la journée. Les contenants biomédicaux utilisés peuvent demeurer dans le local à l'heure du midi si la pièce est verrouillée.

Une fois pleins, les contenants doivent être scellés afin d'empêcher le renversement. Les employés chargés de la collecte et du transport des déchets doivent porter des gants pour les manipuler.

Les équipements de protection individuels sont à jeter dans une poubelle.

### Entreposage des déchets Panbio™

Les déchets biomédicaux ne doivent, en aucun cas, être entreposés dans des lieux accessibles aux élèves et aux visiteurs.

Un local d'entreposage temporaire doit être identifié et son emplacement, connu des personnes autorisées. Ce local doit posséder les caractéristiques suivantes :

- a. accès restreint aux personnes autorisées;
- b. de préférence, un lieu distinct de celui où on entrepose les autres types de déchets; sinon, s'assurer que les déchets Panbio™ soient bien identifiés;
- c. facilement nettoyable;
- d. accès facile aux moyens de transport interne (par exemple, un chariot de transport).

### Procédure de disposition et transport des bacs de déchets biomédicaux

Les employés chargés de la collecte et du transport des déchets doivent porter des gants pour les manipuler.

La procédure vous permettant de disposer définitivement des contenants biomédicaux est en élaboration. En attendant, nous demandons aux écoles de les conserver, scellés, dans un endroit sécuritaire.

## Processus de commande de tests Panbio™

### ÉPI et autre matériel

Le directeur des ressources matérielles du centre de services scolaire, de la commission scolaire (CSS-CS) ou de l'école privée doit s'assurer d'avoir en main les articles suivants avant de pouvoir amorcer le dépistage à l'école (au besoin, modifier la collecte de besoins en ÉPI) :

- gants;
- masques;
- survêtement (facultatif);
- lunettes de protection ou visièrre;
- piqués jetables (facultatif);
- contenant pour les déchets biomédicaux.

Pour le réapprovisionnement en matériel, le CSS-CS ou l'établissement privé doit contacter la Direction des ressources matérielles et de la gestion contractuelle du ministère de l'Éducation (MEQ) à l'adresse [covid.equipements@education.gouv.qc.ca](mailto:covid.equipements@education.gouv.qc.ca).

### Tests de dépistage

Pour les établissements publics, les commandes de tests doivent être envoyées au centre de services scolaire dès que 75 % des tests rapides reçus ont été utilisés.

Les CSS-CS feront par la suite parvenir la commande consolidée de tests à l'adresse suivante : [commandetestsscolaire@msss.gouv.qc.ca](mailto:commandetestsscolaire@msss.gouv.qc.ca).

Les écoles privées doivent procéder individuellement de la même manière.

Le courriel de commandes doit faire mention de tous les points suivants :

- le nom du CSS ou de l'école privée;
- les coordonnées complètes de livraison (adresse, ville, code postal, téléphone);
- les heures d'ouverture pour la livraison;
- les coordonnées du contact sur place pour la réception des marchandises et son numéro de téléphone;
- le nombre de boîtes demandé (25 tests/boîte) pour le CSS ou pour l'école privée et le nombre de boîtes de 25 tests demandé pour chaque école.

Un courriel de confirmation sera envoyé ainsi que la date prévue de livraison.

### Collecte de données

Une collecte de données est prévue afin d'assurer un suivi de l'utilisation des tests au sein du réseau ainsi que des résultats obtenus. Vous devrez déclarer ces informations au MEQ de manière hebdomadaire, en fonction du courriel qui vous sera acheminé chaque semaine et qui inclura le formulaire à remplir. Généralement, ce formulaire vous sera acheminé le vendredi en après-midi et devra être retourné avant le lundi suivant, à 13 h. Vous devrez y inscrire le nombre de tests réalisés lors de la semaine ainsi que le nombre de résultats positifs, négatifs ou impossibles à déterminer.

